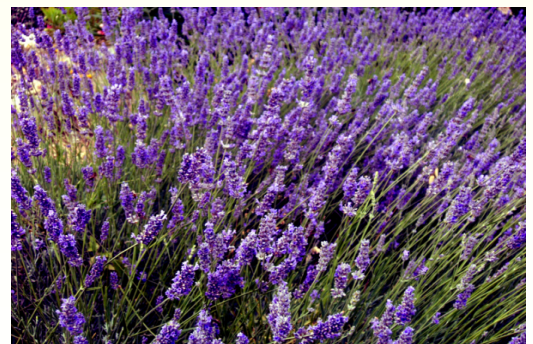


# ESTEZARGUES

## *Lettre de saison*



*Eté 2015*





## Lettre de saison Estézargues—Été 2015



# L'édito du Maire



Bonjour à toutes et tous,

Nous l'attendions, cette fois l'été est là ! Avec lui nous retrouvons le centre aéré, les soirées festives, le spectacle de l'école, la fête votive et bientôt les Escapades, belles occasions pour de joyeuses rencontres entre amis ou voisins !

Vous trouverez dans cette Lettre d'été quelques photos de ces différents moments.

La fête votive 2015 a encore été une très belle réussite, nous avons passé deux belles soirées de village, des plus jeunes aux Anciens, tout le monde a partagé les mêmes moments de plaisir ! Un grand merci au comité des Fêtes, particulièrement disponible, convivial et très pro ! Tout le monde a également remarqué la présence et l'aide efficace apportée par plusieurs jeunes du village, la relève se met en place, voilà qui fait plaisir ! Bravo !

Je profite de cet édito pour féliciter à nouveau l'équipe enseignante et les élèves de l' Ecole du Robinier qui ont obtenu le label éco-école 2015.

Les activités périscolaires de l'an passé sont maintenues et deux nouveaux intervenants vont permettre d'enrichir le choix d'activités et de composer des groupes plus petits.

La classe de cycle 2 va être équipée à son tour d'un tableau blanc interactif pour la rentrée, avant la classe de cycle 1 l'année suivante. L'école reste une priorité pour le Conseil Municipal malgré un budget très contraint.

Il est d'ailleurs à noter que malgré les baisses de dotations de l'état, le Conseil Municipal, conscient que la période est difficile pour tous, a choisi de ne pas augmenter les taxes locales qui sont stables depuis 2011.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.

Martine Laguérie

### Zoom sur...

Pour la 2ème année consécutive, l'école a reçu le label international : ECO-ECOLE.



Les éco-délégués ont été très fiers de voir leurs différentes actions en faveur de l'environnement récompensées à nouveau par l'obtention de ce label international.

### LES ELEVES DE L'ECOLE « LE ROBINIER »





# Les informations communales

## ACTIVITES PERISCOLAIRES VERNISSAGE DE L'ATELIER D'ARTS PLASTIQUES



Mme Bouchet, intervenante en arts plastiques, a reçu les élèves et leurs familles le mercredi 17 juin.

Tous étaient contents de retrouver les travaux effectués tout au long de l'année scolaire.



Un grand merci à Françoise et Jean-Jacques qui ont animé cet atelier avec enthousiasme.

## INSCRIPTION AUX ACTIVITES PERISCOLAIRES

Les fiches d'inscription seront distribuées dans les boîtes aux lettres fin juillet. Elles devront être retournées dans la boîte de la mairie **avant le 24 août**. Les activités commenceront le 7 septembre. Une garderie en sortie libre sera assurée la première semaine (2 tickets par soir).

Madame Elsa Giraud, directrice-stagiaire de l'ALSH, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

## ACTIVITES PERISCOLAIRES Atelier Philatélie

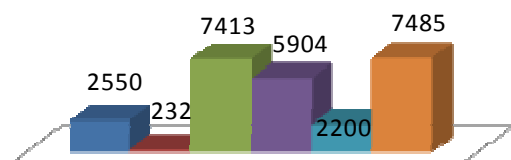
Monsieur Roland Anderson, philatéliste passionné de Domazan, assurera un créneau avec le cycle 3 lors des Activités Péri-scolaires à la rentrée de septembre. Si vous êtes vous-même philatéliste ou «collectionneur de timbres » vous pouvez le contacter par mail [rolanderson@wanadoo.fr](mailto:rolanderson@wanadoo.fr) ou par SMS au 06 62 24 46 03.



## TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRE - Bilan financier

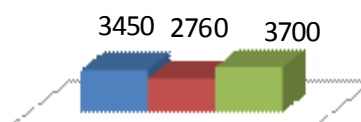
### Dépenses NAP

- Fournitures
- Formation
- Intervenants extérieurs
- Emplois d'avenir
- Directeur
- Aménagement des locaux



### Recettes NAP

- Ministère de l'Education Nationale
- CC Pont du Gard
- Caisse d'Allocations familiales



# Les informations communales

## REMISE DES DICTIONNAIRES A NOS FUTURS COLLEGIENS !



Le 16 juin, Madame le Maire a rencontré les sept élèves de CM2 qui vont entrer au collège en septembre. Après les avoir félicités pour leur année scolaire, elle leur a remis à chacun le dictionnaire « Le Robert » et sa version numérique offerts par la commune.

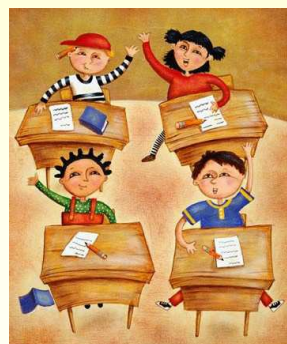
### ECOLE INSCRIPTIONS A LA SEMAINE RESTAURATION ET ACCUEIL PERISCOLAIRES



Pour en finir avec les oublis de tickets de la restauration et de l'accueil périscolaires, c'est simple, optez pour l'inscription à la semaine !

Tous les détails dans les documents qui vous seront distribués en juillet !

### ECOLE - INSCRIPTIONS



Les personnes qui souhaitent scolariser leurs enfants pour l'année scolaire 2015/2016 doivent se présenter en mairie.

Ils devront être munis du livret de famille, d'un justificatif de domicile récent et du carnet de santé de l'enfant.

En cas de précédente scolarisation, il faudra également fournir un certificat de radiation de l'école précédente.



# Les informations communales



## FETE DE L'ECOLE

Comme toujours, l'école nous a proposé un magnifique spectacle de fin d'année. Bravo aux enseignantes et à leurs élèves ainsi qu'au personnel communal.

Un merci tout particulier à Madame Bernadette Priéto qui a réalisé la quasi-totalité des costumes de ce spectacle, bien au-delà de ses heures de travail à l'école et avec un enthousiasme à toute épreuve !

## ERIDAN — CANALISATION DU GAZODUC

Suite au refus de notre commune de mettre à jour son Plan d'Occupation des Sols pour intégrer le passage de la canalisation de Gaz du projet Eridan, Monsieur le Préfet du Gard a procédé lui-même à cette mise à jour par arrêté préfectoral le 2 juillet 2015.

## DEGRADATIONS

L'entrée de la crèche a encore une fois été dégradée. A l'ouverture de la structure le 10 juillet, les agents ont eu la désagréable surprise de retrouver des bouteilles devant la porte, le tapis dégradé par le feu et la gouttière complètement défoncée.

Nous comprenons l'envie de se réunir, de discuter dans un coin tranquille, mais pourquoi dégrader ? Nous essayons de tout faire pour que le village soit agréable, **les lieux publics sont le bien de tous, protégeons-les !**

## « Ma commune a du cœur »



Suite à l'installation d'un défibrillateur automatisé accessible 24/24 en façade de la Mairie, Estézargues a obtenu le Label : « *Ma commune a du cœur* » catégorie un cœur.



# Les informations communales

## CENTRE AERE - JUILLET 2015

Comme chaque année, l'Accueil de Loisirs « Le Robinier » a ouvert ses portes le lundi 6 juillet et les refermera le vendredi 31 juillet.



Au programme sorties au «village des Enfants », au Festival d'Avignon et à la Mer. Mais aussi des activités proposées par des intervenants extérieurs tels que Aquagloss, Poterie, et Magie. Tout au long du séjour, l'Equipe d'animation est présente pour mener des activités diverses et veiller au bien



être de vos enfants.

Cette année, l'accueil de loisirs « Le Robinier » propose un séjour de 3 jours au camping Isis en Cévennes à St Julien de la Nef (Gard) du 22 au 24 juillet. Durant leur séjour, les enfants pourront participer à une initiation Canoë et VTT. Piscine, baignade en rivière, découverte de la nature, activités de plein air et vie au camp seront au rendez-vous.

La directrice, Elsa Giraud



## AGENDA

**Le 6 juillet : ouverture du centre aéré**

**Samedi 18 et dimanche 19 juillet : fête votive**

**Vendredi 24 juillet : Les Escapades de Signargues à ESTEZARGUES**

**Vendredi 31 juillet: fermeture du centre aéré « le Robinier »**

**Mardi 1er septembre : rentrée scolaire pour tous**

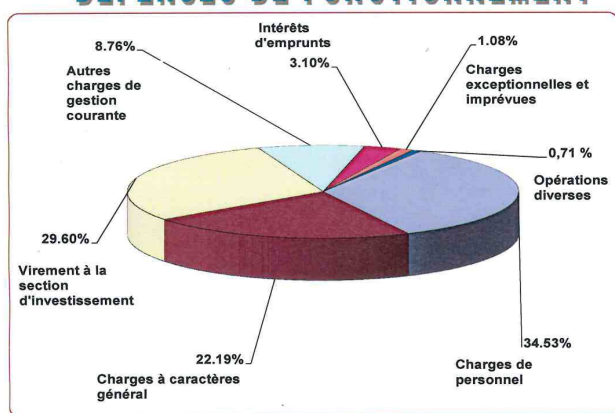


# Les informations communales

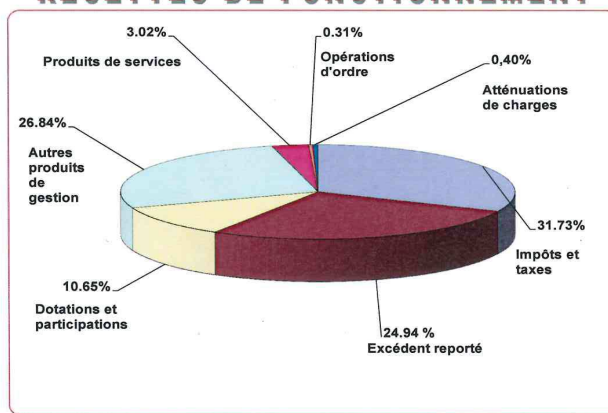
## COMMUNE D'ESTEZARGUES - COMPTE ADMINISTRATIF 2014

FONCTIONNEMENT			
D E P E N S E S	Charges de personnel	262 480	R E C E T T E S
	Charges à caractère général	168 701	
	Virement à la section d'investissement	224 997	
	Autres charges de gestion courante	66 589	
	Remboursement d'intérêts d'emprunts	23 542	
	Charges exceptionnelles et imprévues	8 205	
	Opérations diverses	5 700	
	<b>Total</b>	<b>760 214</b>	
		Impôts et taxes	297 079
		Excédent reporté	252 986
		Dotations et participations	99 676
		Autres produits de gestion courante	251 320
		Produits de services	28 276
		Produits exceptionnels et financiers	2 909
		Atténuations de charges	4 084

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

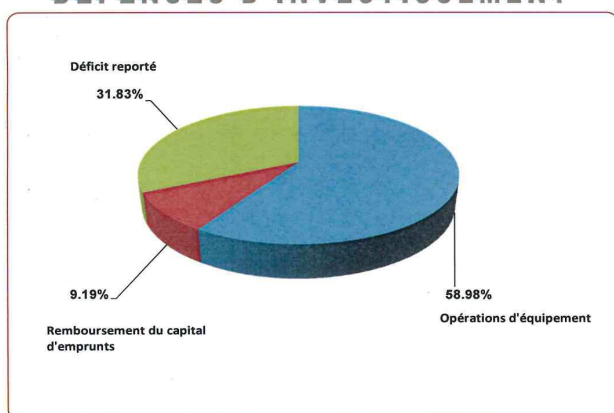


### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

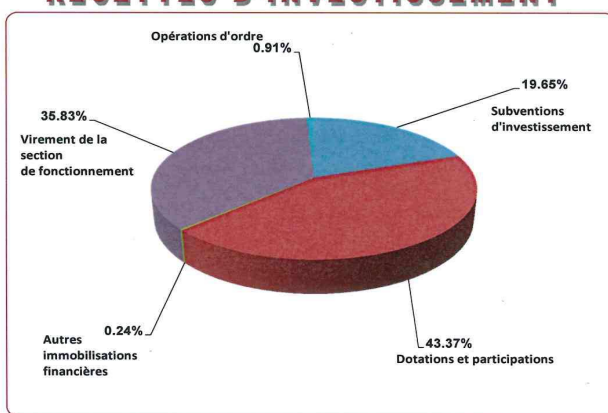


INVESTISSEMENT			
D E P E N S E S	Opérations d'équipement	470 364	R E C E T T E S
	Remboursement du capital d'emprunts	73 260	
	Déficit reporté	253 863	
	<b>Total</b>	<b>797 487</b>	
		Subventions d'investissement	123 424
		Dotations et fonds divers	272 386
		Autres immobilisations financières	1 496
		Virement de la section de fonctionnement	224 997
		Opérations d'ordre	5 700

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT



### RECETTES D'INVESTISSEMENT



#### TRAVAUX REALISES

Piste douce  
Enfouissement des réseaux Télécom, Electricité et Eclairage Public  
Réhabilitation du réseau d'assainissement (Budget annexe)

# Les informations communales



Un deuxième passage de ramassage des poubelles vertes est programmé tous les mardis matin jusqu' **au mardi 13 octobre 2015.**

A noter que du compost est disponible chemin de la Rascasse.



Le prêt à taux zéro (PTZ) s'adresse aux personnes souhaitant acquérir leur première résidence principale. Soumis à des conditions de ressources, le PTZ ne finance qu'une partie de l'opération. Il doit donc être complété obligatoirement par d'autres prêts immobiliers et éventuellement des apports personnels. Le logement, objet du prêt, doit être neuf. **Cependant, le PTZ peut aussi parfois financer certains logements anciens.**

Début 2015, le PTZ a été élargi pour l'achat de logements anciens à réhabiliter en milieu rural, afin de favoriser la revitalisation des centres bourgs. Conditionné à des travaux de rénovation, cette ouverture permet de mieux prendre en compte la situation des ménages qui souhaitent acquérir leur première résidence principale et rénover un logement

**Cette extension du dispositif PTZ pour la rénovation concerne 75 communes du Gard, et notre village, Estézargues en fait partie (zone C).**

Montant maximum du PTZ selon la zone d'implantation du bien et le nombre d'occupant du bien

Nombre de personnes destinées à occuper le logement	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
1	39 000 €	35 100 €	23 100 €	18 000 €
2	54 600 €	49 140 €	32 340 €	25 200 €
3	66 300 €	59 800 €	39 270 €	30 600 €
4	78 000 €	70 200 €	46 200 €	36 000 €
5 et plus	89 700 €	80 860 €	53 130 €	41 400 €

## Naissances

**TERRAL Lara**  
née le 21/05/2015 à NIMES

**DELCROIX Eliès**  
né le 16/06/2015 à NIMES



## Décès

**GNAZZO Germaine**  
Le 10/07/2015 à  
ROQUEMAURE





# Les informations communales

## CANICULE - FORTES CHALEURS



Les personnes isolées, fragiles, ou dépendantes peuvent s'inscrire sur le registre communal.

**LES POUVOIRS PUBLICS RAPPELLENT LES CONSEILS SIMPLES À ADOPTER PAR TOUS, MAIS SURTOUT PAR LES PERSONNES FRAGILES LES PLUS À RISQUES (PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS, PERSONNES HANDICAPÉES, DÉPENDANTES OU MALADES, FEMMES ENCEINTES, NOURRISSONS...) AFIN DE LUTTER AU MIEUX CONTRE LES CONSÉQUENCES DE LA CHALEUR .**

- **Buvez régulièrement de l'eau ;**
- **Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;**
- **Rafrâchissez-vous** et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (au moins le visage et les avants bras, avec des serviettes humides par exemple);
- **Maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- **Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais** si ce n'est pas possible chez vous (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...);
- **Évitez les efforts physiques ;**
- **Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles** à vos proches et, dès que nécessaire, **osez demander de l'aide ;**
- **Consultez régulièrement le site de Météo-France pour vous informer.**

### **LES PERSONNES FRAGILES PEUVENT AVEC LEUR ENTOURAGE :**

- **Prévoir le matériel** nécessaire pour lutter contre la chaleur : brumisateur, ventilateur, climatiseur....
- **Avoir une liste des lieux climatisés** (ou frais) où se rafraîchir près de chez elles : grande surface, commerce, cinéma, bibliothèque, musée...
- **Ne pas hésiter à demander conseil à son médecin**, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

# Les informations communales



Tous les jeunes, filles et garçons, de nationalité française doivent se faire recenser en mairie entre la date anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Si le jeune ne s'est pas fait recenser dans les délais, il a jusqu'à ses 25 ans pour régulariser sa situation.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement est valable jusqu'à l'âge de 18 ans, ensuite le certificat de participation à la JDC est indispensable pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP...).



## La LIGUE CONTRE LE CANCER Rochefort du Gard

Les services de la ligue sont gratuits et à disposition des malades du cancer ou de leur famille.

Une équipe de bénévoles tient une permanence chaque vendredi de 14h30 à 16h30 dans les locaux de la ligue Esplanade du Beaulieu à La Bégude de Rochefort du Gard.

Pour nous joindre :  
**Tél. 04.90.26.69.83**  
**ou 06.63.76.52.75**

La maladie isole,  
nous sommes à votre écoute

CONTRE LE CANCER  
**LA LIGUE**

Pour vous, Le COMITÉ DU GARD agit :

- Réseau d'aide
- et maintien des patients à domicile
- Aide financière
- 10h d'aide à domicile
- Groupe de parole
- Soutien psychologique individuel et groupe familial
- Sophrologie
- Qi Gong
- Yoga
- Réflexologie
- Espace Détente Esthétique
- Prévention Dépistage Recherche

Le Comité du Gard vous accueille, vous informe...

Antenne de Rochefort du Gard  
Esplanade du Beaulieu - la Bégude  
30650 Rochefort du Gard  
**Tél. 04 90 26 69 83 ou 06 63 76 52 75**

ROCHEFORT  
DU GARD  
Nobis Ville





### **ESCAPADES DE SIGNARGUES**

Pour la 4ème année consécutive, en partenariat avec la Commune, les Vignerons de Signargues organiseront leur Escapade le 24 juillet à Estézargues.

Nous remercions à l'avance de leur compréhension les riverains qui subissent quelques contraintes de circulation et de stationnement.

Nous espérons que vous apprécierez cette soirée qui apportera de l'animation dans les rues du village et durant laquelle les vignerons vous proposeront de déguster les vins de leurs domaines.....



**Opération**  
**Tranquillité**  
**Vacances 2015 :**  
**Gendarmerie et police intercommunale**



Signalez votre départ en vacances auprès de la gendarmerie pour une surveillance plus particulière de votre domicile.

# LES ASSOCIATIONS

## GYM TONIQUE

Nous félicitons Nadège pour le spectacle magnifique de fin d'année organisé à Saze avec pour thème le « Noir et Blanc ». Nous avons pu admirer nos petits et moyens d'Estézargues mais également les adultes avec des danses de Zumba. Merci à eux pour leur participation !!

Les cours reprendront le mardi 8 septembre à 18h30 pour les cours de gymnastique adultes et le lundi 14 septembre pour les cours des petits et de Zumba.



Les cours de gymnastique du jeudi matin sont supprimés en raison du peu de fréquentation dès le mois de mars.

Les adhérents ont validés les nouveaux tarifs qui sont en baisse, grâce à l'organisation du trail :

	1ère inscription	2ème inscription
<b>Enfant</b>	90 €	75 €
<b>Adulte</b>	130 €	
<b>Famille</b>	130 € (adulte)	75 € (enfant)

Ils comprennent l'adhésion annuelle et l'assurance AVIVA. Nous vous attendons nombreux le mardi 8 septembre.



# LOU PELAOU

## Fête votive 2015



La fête du village vient de se clôturer ! Nous avons été ravis d'avoir partagé ce moment convivial avec vous et vous remercions d'être venus si nombreux.



Dimanche a eu lieu notre défilé de caisses à savon. Bravo aux participants pour leur travail et bravo à Axel qui a remporté le 1er prix pour son originalité !



Merci à vous tous, mais aussi à la Mairie !

En espérant vous voir à une prochaine manifestation, nous vous souhaitons un bon été !

Le Comité Lou Pelaou.



# Les informations communales



## ARTISANS, COMMERCANTS : NOUS VOUS AIDONS À VALORISER VOTRE ÉTABLISSEMENT



Consciente de l'importance du commerce et de l'artisanat pour la qualité de vie, l'animation des centres villes et villages et la bonne desserte des habitants, la Communauté de Communes du Pont du Gard a décidé d'engager une démarche de soutien au commerce, à l'artisanat et aux services de proximité et d'initier un programme FISAC sur son territoire (Fonds d'Intervention pour le Service, l'Artisanat et le Commerce).

Le FISAC a pour vocation de répondre aux menaces pesant sur l'existence des services artisanaux et commerciaux de proximité dans des zones rurales ou urbaines fragilisées par les évolutions économiques et sociales.

Dans le cadre de ce dispositif, la Communauté de Communes du Pont du Gard a mis en place, avec le concours financier de l'Etat, une aide financière aux commerçants, artisans et entreprises de services de son territoire.

Donnez un coup de pouce à votre entreprise avec les aides directes du FISAC. !

Vous pouvez en effet bénéficier de cette aide pour les investissements suivants :

- La rénovation des vitrines, des devantures et des enseignes, en conformité avec la Charte des devantures commerciales réalisée avec le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement)
- Les investissements relatifs à la modernisation des locaux d'activité, qui incluent les équipements professionnels, de même que les véhicules de tournées et leur aménagement, la création d'un portail ou d'une vitrine Internet.
- Les aménagements destinés à faciliter l'accessibilité des entreprises aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite.
- Les équipements destinés à assurer la sécurité des entreprises commerciales, artisanales et des services.

**Attention, cette subvention n'est pas un droit ! Le projet doit s'inscrire dans une démarche globale de valorisation de l'activité. Le projet sera instruit devant un comité technique, qui décidera de l'attribution des aides.**

A ce jour, 23 entreprises ont été subventionnées pour un montant total de 104 144 €, avec un co-financement de la CCPG et de l'Etat, soit une moyenne de 4 528 € par dossier.

Par ailleurs, le programme FISAC prévoit des actions collectives : Animation, Réunions d'information, Communication et promotion des entreprises locales de proximité.

Dans ce cadre, afin de dynamiser les actions sur le territoire, L'Association des Professionnels de Proximité AUtour du PONT (APPRAUPO) vient de se créer.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le président de l'association : [president.appraupo@gmail.com](mailto:president.appraupo@gmail.com).

Pour plus d'informations sur la procédure et le règlement d'attribution, contactez Claude DELORME, animatrice FISAC, au 04 66 37 67 78 / 06 86 90 82 10





# Les informations inter-communales



Avec la Communauté de Communes du Pont du Gard, on profite tous de l'été !

**TOUS À LA PLAGE !**

**DU 6 JUILLET AU 27 AOÛT 2015**

## LE BUS DE LA MER

*Grau du Roi*

**DU 6 JUILLET AU 27 AOÛT**, Le Bus de la Mer vous permet d'aller à la plage pour seulement 1 euro. Inscriptions dans votre mairie. Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés, ceux entre 16 et 18 ans doivent remplir une autorisation parentale.

**PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES JOURS ET SUR LES HORAIRES :**  
[www.cc-pontdugard.fr](http://www.cc-pontdugard.fr) OU 04 66 37 67 67

Jour de passage	Commune	Nombre de places	Arrêt	Horaire départ	Horaire retour
Jedi 9 juillet	Estézargues	10	Place de la Mairie	8h15	19h30
Jedi 16 juillet	Estézargues	10	Place de la Mairie	8h15	19h30
Jedi 23 juillet	Estézargues	10	Place de la Mairie	8h15	19h30
Jedi 30 juillet	Estézargues	10	Place de la Mairie	8h15	19h30
Jedi 6 aout	Estézargues	10	Place de la Mairie	8h15	19h30
Jedi 13 aout	Estézargues	10	Place de la Mairie	8h15	19h30
Jedi 20 aout	Estézargues	10	Place de la Mairie	8h15	19h30
Jedi 27 aout	Estézargues	10	Place de la Mairie	8h15	19h30





**Permanences de Madame le Maire :**

Le mardi de 10h à 12h  
et le vendredi matin sur rendez-vous.

**En cas d'urgence** vous pouvez appeler  
Madame Martine LAGUERIE, Maire,  
au **06 09 81 34 77**

ou Monsieur Bernard MAGGI,  
1er adjoint au **06-22-48-73-82**

ou Monsieur Didier CATUOGNO,  
2ème adjoint au **06-15-65-74-28**

**Mairie d'Estézargues**

**Tél :** 04.66.57.07.80

**Fax :** 04.66.57.10.80

**Courriel :**

[estezargues.mairie@orange.fr](mailto:estezargues.mairie@orange.fr)

**Site :**

[www.mairie-estezargues.fr](http://www.mairie-estezargues.fr)

***Horaires d'ouverture :***

**Le lundi :**

Fermé au public le matin

14h00 – 18h30

**Le mardi :**

8h30 – 12h

14h00 – 17h30

**Le mercredi :**

8h30 – 12h30

Fermé au public l'après-midi

**Le jeudi :**

Fermé au public le matin

14h00 – 17h30

**Le vendredi :**

Fermé au public le matin

14h00 – 17h30



**Fermeture du secrétariat de mairie  
du 3 au 21 août 2015**

**Permanence de Madame le Maire  
Le Mardi 4 août 2015 de 10h à 12h**



**Permanences des Conseillers  
Départementaux du Gard  
Monsieur Gérard BLANC**

**ou Madame Muriel DHERBECOURT**

La date de permanence est affichée en Mairie  
quelques jours avant leur venue.



**Bibliothèque  
Horaires d'ouverture**

Lundi de 16 h 30 à 17 h 30  
Mardi de 17 h 30 à 19 h 00  
Jeudi de 16 h 30 à 17 h 30  
Vendredi 16 h 30 à 17 h 30

**JUILLET/AOÛT**  
**Jeudi de 17 h 00 à 19 h 00**

**Directeur de publication:**

Madame Martine LAGUERIE

**Rédaction / Réalisation:**

Monsieur Didier CATUOGNO  
Madame Valérie GAUILLARD

**Photographies :** Didier Catuogno

Laurent Martinez  
Leïla COMBES

**Impressions en mairie:** 270 exemplaires



Papier recyclé